Cérémonie de vœux du 28 janvier 2019

Monsieur le Sous-préfet de Vierzon,

Monsieur le Sénateur, Cher François,

Monsieur le Président du Conseil Départemental, Cher Michel,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux.

Mesdames, Messieurs les Maires, Maires-adjoints, élus, Monsieur le Maire de Bourges,

Monsieur le Président de l'Association des Maires du Cher,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,

Mon Général, Mon Colonel, Mon Lieutenant-Colonel,

Mon Commandant,

Monsieur le Chef de Brigade,

Mesdames, Messieurs les Directeurs,

Mon père,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs et si vous le permettez, Chers amis,

Merci pour votre présence, nombreuse et fidèle à ma cérémonie de vœux 2019, qui conclut cette période de cérémonies à travers notre département.

J'y vois un signe d'encouragement et peut être de reconnaissance du travail accompli.

Je veux remercier Monsieur le Maire de Méreau, Cher Alain de me permettre d'organiser cette cérémonie dans ta commune

Chaque année, nous nous retrouvons, je crois avec plaisir, pour ce moment de convivialité, de simplicité

En vous faisant le bilan de l'année écoulée et les perspectives pour l'avenir. Chaque année, on espère que ça ira mieux demain

Alors, je vous souhaite à tous une bonne santé pour 2019, c'est la 1ère de notre richesse Elle doit nous permettre d'aborder les difficultés qui nous attendent en 2019, qu'elles soient économiques ou sociales.

Je souhaite le bonheur à tous et à notre Pays, qui se cherche et qui a du mal à le trouver.

Je souhaite également plein de succès et de réussite pour nos jeunes, dans leur formation, dans leurs études parce que l'éducation c'est l'autre richesse de notre Pays, et cela passe d'abord par une solide formation de nos jeunes pour préparer leur avenir.

Réussite également pour tous ceux qui entreprennent à titre individuel ou collectif dans l'artisanat, le commerce, l'agriculture. Pour cela, il faut que la croissance soit au rendez-vous et que le poids des charges et de la fiscalité soient davantage supportables.

Quant à nos élus, nos maires particulièrement « Potiers de la République » comme aime le dire Gérard Larcher, vous qui êtes nombreux ce soir, je veux vous apporter tous mes encouragements pour 2019./

Après avoir démissionné de l'association des Maires du Cher, j'ai une grande satisfaction! celle d'avoir passé le témoin à Philippe Moisson, en 2018, Il a toute les qualités humaines, les compétences, les valeurs de respect et de fidélité. Ce qui est rare aujourd'hui en politique. Tout est question de confiance et de loyauté. / Merci à vous. / Merci encore à ceux avec qui j'ai travaillé avec beaucoup de plaisir et à l'association des Maires (Emmanuel, Delphine et Géraldine).

Permettez-moi de féliciter et remercier l'ensemble des élus ici présents pour votre courage, votre abnégation, votre disponibilité pour servir les citoyens et agir pour la République. Il faut que nos concitoyens se rendent compte que vous êtes les fantassins de la République. La commune c'est en effet ce qui tient quand plus rien ne tient! C'est la Tête de pont de la démocratie représentative et de proximité. I

D'après un dernier sondage, vous restez l'élu préféré des Français à 59 % et celui dans lequel ils ont le plus confiance, même si la côte d'amour s'étiole (+70 % voilà 5 ans), elle s'étiole moins que pour les parlementaires !! (30 %) seulement !

Malgré tout, dans une consultation au Congrès des maires, 49 % disent ne pas vouloir se représenter. /

Cette lassitude, ce sentiment de découragement et d'abandon est la conséquence d'une prise en tenaille.

Depuis 2013, les communes ont vu leur dotation globale de fonctionnement amputer de près d'1/4. Les collectivités font des efforts considérables et ont baissé leurs dépenses de 27 Mds d'euros pendant que l'Etat augmentait les siennes du même montant ! /

Et c'est pourtant elles qui sont montrés du doigt!!

Le Hastag# malheureux « balance ton maire » en étant l'illustration !

Les raisons du découragement sont plurielles :

- Les contraintes budgétaires, réglementaires, normatives et administratives
- La toute puissance des intercommunalités qui rogne le pouvoir des maires
- Les exigences accrues des citoyens
- Le manque de reconnaissance d'un l'État de plus en plus Jacobins qui impose ses solutions parisiennes.

Or l'avenir de la France ne se résume pas à la capitale et à quelques métropoles qui bénéficient des bonnes grâces des administrations centrales. Si notre décentralisation n'est pas parfaite, ses lignes de forces supplantent ses points de faiblesses, et parmi ses forces il y a les libertés locales.

C'est sous ce prisme que le Sénat a formulé des propositions pour redonner aux Maires des raisons d'espérer :

- Renforcement de l'autonomie financière
- Inscription dans la constitution du principe « qui décide paie » et de la différenciation des territoires
- Création d'un véritable statut de l'élu entre autres.

En sommes des mesures visant à rétablir la confiance entre l'État et les territoires. Pour cela il faut une volonté politique du gouvernement et de l'Assemblée Nationale.

Au Sénat, nous sommes prêts :

- Car nous croyons que la décentralisation est une chance pour notre pays.
- Car nous croyons que les Maires de France, sont maires pour la France et sans nos petites patries « charnelles », quel visage offrirait la grande patrie française!

Je souhaite une bonne année aux Intercommunalités, où l'on voit bien à travers les comptes-rendus de conseil communautaire, que les dossiers, les projets sont difficiles parfois à mettre en place/, Car tiraillés entre les maires qui se sentent dépossédés de leurs compétences et ceux qui souhaiteraient faire tout porter financièrement par l'interco. / L'équation est difficile.

Le dialogue est plus important que jamais, savoir s'écouter, se parler, pour avancer. Dépasser les querelles personnelles pour mettre en avant l'intérêt collectif.

Concernant notre Communauté de Communes « Cœur de Berry », je vous en ai parlé l'an passé, sans méchanceté, mais avec lucidité. / Je n'enlève pas une virgule (compte tenu des dommages collatéraux qui sont survenus). Mais là aussi le dialogue a manqué, nous avons subi un « Brexit ». (Ce qui se passe en haut, finalement se passe en bas). / Même si la commune d'Allouis souhaitait rester au sein de « Cœur de Berry », le problème de la continuité géographique l'en a empêchée.

Ce que l'on peut retenir de tout cela c'est qu'on ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux!

Ensuite, il y a la question financière car une CDC ne doit pas être une auberge espagnole, / où l'on apporte le minimum où l'on vient pour tout ce qui va bien et où l'on part sans rien devoir à personne, parce que l'herbe serait plus verte dans le pré du voisin!

J'ai donc soumis au Sénat une PPL qui pourrait se traduire par un amendement pour remédier à cela.

L'objectif étant de renforcer l'évaluation financière préalable du retrait ou de l'adhésion de communes à des structures intercommunales. Car nous avons un vide juridique! aujourd'hui, on peut demander le retrait d'une commune à une intercommunalité sans avoir les éléments financiers, sans avoir l'impact sur les impôts, sans connaître

ce que la commune aura à verser comme soulte à la Cdc, sans informer les habitants des conséquences surtout quand une commune a bénéficié de plusieurs millions d'euros d'investissements, de travaux grâce à la CDC. Il faut absolument connaître l'impact financier avant de voter quoique que ce soit. C'est l'argent des contribuables et c'est la démocratie de savoir! Comme l'Angleterre, qui devra bien payer à l'union européenne les conséquences du Brexit!

Je souhaite donc une bonne année à notre Communauté de Communes « Cœur de Berry » et à sa présidente Sophie Bertrand, pour que nous retrouvions la sérénité et l'ambiance de travail que nous avions autrefois au sein de la CDC Val de Cher et d'Arnon.

Au niveau de l'intercommunalité, nous aurons à gérer également la dissolution du Pays de Vierzon et l'arrivée d'une nouvelle structure qui englobe l'ancien Pays de Vierzon et l'ancien Pays de Bourges, cette structure s'appelle le PETR (pole d'équilibre territorial et rural) qui ira de St Outrille (canton de Graçay) à Villequiers (Canton d'Avord) ! soit 165 communes. /

Soyons tout de même vigilant quant au risque de déséquilibre territorial. Peut-être aurait-il été plus pertinent de le faire au niveau du département.

Je souhaite (tout de même) bon vent à ce futur PETR.

Ceci me permet de souhaiter une bonne année à notre département du Cher et à son Président Michel Autissier, pour qu'il retrouve des marges de manœuvre, grâce à une réforme claire de la fiscalité, /des dotations qui permettent une meilleure compensation des compétences transférées. / Pour relever également le défi de l'attractivité de notre territoire et de l'emploi. Mais surtout le défi de la baisse démographique

« Ce pays où rien n'attire, mais où tout retient » comme le disait Alain Fournier à propos du Cher. Il faut qu'il attire de nouveaux habitants, entreprises.

Chers amis, je vous ai adressé en novembre dernier mon journal retraçant le bilan de mes activités au Sénat et dans notre département, pour la session 2018. Je ne vais donc pas vous retracer ce soir toutes les actions menées.

Être Parlementaire, c'est incarner l'expression de la Nation, mais aussi **celle de son territoire**, **au plus près du terrain, de nos collectivités et de nos élus** ; surtout en tant que Sénateur.

Même si la fin du cumul de mandats et les événements récents font apparaître un risque immense de coupure entre le pouvoir central et les territoires. J'ai le mérite et l'expérience d'avoir eu des mandats locaux/. Quand sera-t-il pour les parlementaires de demain ?

Un mandat d'élu se juge sur les actes et non sur les paroles.

Au-delà de mon travail de Questeur du Sénat, j'ai souhaité m'investir pleinement sur des sujets qui nous préoccupent : / « la dévitalisation de nos centre bourgs et centre villes » après un long travail qui a commencé en mai 2017, nous avons enfin abouti au vote de notre PPL au Sénat : Pacte national de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs qui avait recueilli 240 cosignatures (record au Sénat sous la Vème République). Puis un vote à l'unanimité des suffrages exprimés.

Plutôt qu'attendre désespérément que notre texte soit inscrit à l'agenda de l'Assemblée Nationale, nous avons intégré 12 articles dans le projet de loi « Elan » pour une meilleure efficacité.

- En privilégiant l'implantation en centre-ville grâce à une réduction du poids des normes ou la possibilité d'étendre des opérations de centres-villes (Vierzon, Bourges, Lignières et Baugy en sont des exemples) à des pôles de centralités par l'aide de l'Etat (DETR, DSIL).;
- **Et en freinant** les implantations en périphérie avec une nouvelle composition des CDAC, en imposant de nouveaux critères économiques aux grandes surfaces, la mise en place de moratoire plus étendu, ou encore l'obligation de remettre en état des friches commerciales.

Mon objectif étant : « Renouer avec la culture de la centralité et mettre un terme à celle de la périphérie »

Autre sujet, concernant le transfert de compétences eau et assainissement à l'intercommunalité, nous avions rejeté la disposition de la loi Notre qui prévoyait un transfert obligatoire en 2020. Au Sénat nous avons souhaité en faire une compétence optionnelle. I L'Assemblée nationale a maintenu le transfert obligatoire avec une possibilité de report en 2026 si 25% des communes membres de la CDC (représentant 20% de la population) sont d'accord.

<u>Dans le nouveau pacte ferroviaire voté en février 2018</u>, je vous avais dit l'an passé que=je soutenais ce projet de loi, nous y avons inséré des objectifs d'aménagement du territoire et nous l'avons voté!

<u>La suppression de la taxe d'habitation</u> qui remet en cause l'autonomie financière des communes, que nous avions rejeté au Sénat. Qui va payer la compensation ? (+10 Mds d'€) aux communes avec déjà près de 50% des contribuables exonérés, demain ce sera 80%. Si la taxe d'habitation est injuste, alors elle l'est également pour les 20% des ménages qui continueront à la payer! Et que dira le Conseil constitutionnel sur l'égalité des citoyens devant l'impôt!

Bien sûr il y a aussi le travail sur le Département, sur le terrain avec les nombreuses rencontres avec les élus, les entreprises, les artisans, le monde agricole et le soutien de nombreux dossiers qui nous concernent dans le domaine du bâtiment, des industries de la Défense et des services publics (le maintien des services de l'hôpital de Vierzon), Je le fais sans bruit, également avec mon collègue sénateur François Pillet.

Mon combat je le mène également pour nos infrastructures, et dans notre ruralité, elles sont fondamentales pour notre attractivité.

Nos routes départementales où le Président Michel AUTISSIER essaie de rattraper le retard qu'il y a eu pendant de nombreuses années.

Notre route Nationale 151 où l'Etat ne fait plus que boucher les nids de poule (poser des rustines)

Enfin, nos voies ferroviaires, je me bats inlassablement et je continuerais avec détermination et pugnacité à me battre pour le projet LGV POCL.

Même si certains n'y croient plus, il n'y a que les combats que l'on ne mène pas qui sont perdus d'avance.

Nous évoquions à l'instant la baisse de la démographie et une attractivité en berne, dans le Cher, mais également dans le Grand Centre, au Sud de la Loire. **Le projet POCL est un des projets qui peut inverser cette spirale du déclin.**

Le projet est repoussé à 2035, mais il n'est pas abandonné nous a confirmé la Ministre des Transports, Mme BORNE. J'espère qu'il ne sera pas trop tard.

Notre objectif aujourd'hui est de nous mobiliser sur la rénovation et la modernisation des lignes existantes Bourges /Saint Amand-Montrond /Montluçon et Paris/Nevers/Clermont avec mon ancien collègue Jean-Claude SANDRIER qui lui s'occupe de Paris/Orléans/Limoges/Toulouse (Urgence POLT).

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé à notre dernière assemblée générale de changer le nom de notre association qui s'appellera désormais : **TGV et mobilité ferroviaire Grand Centre Auvergne**. Elle a pour finalité de mobiliser les moyens financiers pour accélérer les travaux sur toutes ces lignes. Afin d'être prêt, le moment venu de la décision définitive de lancer la LGVPOCL .

Sachez que je mets tout en œuvre pour faire réinscrire notre projet dans la loi LOM qui va passer au Sénat en mars ou avril prochain.

Je tiens à remercier toute mon équipe Lynda, Samir, Charlotte et Valentine pour l'association TGV et mobilité ferroviaire pour leur collaboration fructueuse ainsi que Jacqueline CHAMPION, ma remplaçante.

Depuis 20 mois, un nouveau Président de la République a été élu.

Les promesses d'Emmanuel Macron semblaient pleines d'Espoir! Renouveler la vie politique et ses pratiques, faire des réformes d'ampleur pour relancer l'économie, en finir avec l'Ancien Monde! Bref, on allait voir ce qu'on allait voir!

Bien sûr après 5 années de gestion de notre Pays, qu'on trouvait à l'époque calamiteuse, le nouveau Président de la République correspondait davantage à la dignité de la fonction et aux souhaits des Français.

Le soir de son élection, il marchait dans la cour du Louvre avec allure. Beaucoup crûrent alors qu'il allait restaurer la fonction présidentielle dans le cœur des Français.

Quelque chose, pourtant aurait dû nous alerter ce soir-là, car il marchait avec solennité, mais il marchait seul bien devant et le peuple derrière, il y avait déjà une mise à distance.

Toutefois, les 1ères mesures notamment sur le dialogue social, puis la réforme de la SNCF avec les 1ers déplacements à l'étranger ont contribué à favoriser son image. *I*

Malheureusement, un certain nombre d'éléments sont venus abimer cet élan, cette image et le rêve s'est brisé.

Dans le même temps et malgré la croissance économique dans toute l'Europe, la France reste en berne et ce gouvernement s'est heurté aux réalités.

- L'autorité de l'Etat a reculé sur Notre Dame des Landes (malgré 2 référendums qui étaient favorables à l'aéroport! cela confirme l'irréalisme des référendums citoyens à venir!)
- Recul également sur le texte « asile et immigration », qui finalement nous mettra dans une situation pire que celle que nous connaissions.
- **Puis Est arrivé, l'affaire Bénalla** ou le Sénat a été remarquable par ses compétences et son sérieux pour mener cette commission d'enquête.
- Puis la démission de 3 ministres en 1 mois!
- S'ensuit une rentrée parlementaire marquée par une fronde inédite des élus locaux, qui se sont sentis méprisés, déconsidérés, dans le contexte d'une recentralisation technocratique sans précédent.

Le gouvernement a préféré compenser son manque de volonté de diminution de dépenses, par l'instauration de nouvelles taxes, qui mettent à contribution les familles, les retraités (avec l'augmentation de la CSG) et les classes moyennes.

Le racket des automobilistes avec une hausse des taxes sans précédent sur les carburants, que l'on a caché derrière des arguments écologiques, et que dire de l'instauration des 80km/h/

Tout cela a constitué, les ingrédients, le creuset de la crise sans précédent que nous vivons. /

Une crise politique et sociale mais également identitaire.

Certains disent qu'elle vient de loin ? **oui en partie.** Ce n'est pas seulement de la faute du Président. Car, nous touchons les limites d'un système, l'illusion de la fin du travail avec les 35 h, la retraite à 60 ans, le mythe de la mondialisation heureuse et son cortège d'usines fermées et d'identités méprisées.

D'autres nous disent pour se consoler qu'elle touche de nombreux Pays d'Europe (soulèvement populistes) (mouvement 5 étoiles en Italie et Podemos en Espagne).

Personnellement cela ne me réconforte pas, ni ne me rassure.

- Comment avons-nous pu en arriver là ?

Avec une France aussi fracturée, avec tant de haine, avec de telles violences (profanation de la tombe du soldat inconnu, saccage de l'Arc de Triomphe). Bien sûr on peut comprendre les revendications des Gilets Jaunes, notamment sur le pouvoir d'achat. En revanche ce qui est inacceptable, c'est la violence, la casse, car au final tout le monde paie!

Les problèmes que j'évoquais à l'instant, se sont cristallisés et si vous y ajouté une certaine forme d'arrogance et de provocation de la part des plus hautes autorités (les gaulois réfractaires, ceux qui fument des clopes et roulent au diesel ...) ; c'est l'étincelle qui a mis le feu!

Les 1ères leçons que l'on peut tirer de cette crise, c'est qu'on ne peut réformer sans écoute, sans dialogue, sans concertation, tout en méprisant les corps intermédiaires, les syndicats, les associations, les élus, les parlementaires qui représentent « la démocratie représentative ».

Cette crise nous la voyons dans le symptôme de la déconnexion qui s'est progressivement installée entre les citoyens, les élus, et le gouvernement avec la Haute administration à l'attitude parfois arrogante.

L'erreur que font la plupart des Présidents et des gouvernements en exercice, c'est de ne pas voir les colères qui montent, d'être déconnectés, de ne pas écouter le terrain et préférant changer de ministres pour donner l'illusion de tout changer! Le gouvernement ne peut s'occuper seulement des 1^{ers} de cordées, des métropoles, et des grandes entreprises!

Il faut qu'il prenne conscience que la richesse de la France c'est aussi les territoires ruraux, les élus locaux, les PME-TPE, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, et tous les salaires qui apportent leur savoir-faire.

Aujourd'hui, le Peuple et surtout la ruralité notamment crient sa détresse, sa souffrance et ce sentiment d'abandon que j'évoque chaque année depuis 5 ans. *I*

Après avoir évoqué les causes, il faut trouver les moyens de Réparer notre Pays, Réparer notre République.

Pour apaiser la France, il faut une reprise du dialogue. Car en effaçant les clivages, le nouveau monde a ressuscité les oppositions d'un monde encore plus ancien qui est dangereux, c'est « la lutte des classes ».

Après avoir méprisé les élus, on les appelle à la rescousse pour renouer le dialogue, avec les cahiers de doléances dans les mairies,/ puis l'organisation d'un grand débat national dans toutes les régions, les départements, les communes, demandé par le Président de la République, qui pose des questions sur le fonctionnement des institutions, sur les (autres), /sans s'interroger lui-même sur sa façon de gouverner et sans évoquer le mot « ruralité ».

Alors, faut-il mettre des cahiers de doléances dans nos mairies ?

Ma réponse est Oui ! Cela permettra à ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur leurs griefs, leur souffrance. Même si beaucoup de revendications dépassent le problème du pouvoir d'achat et sont parfois confuses, contradictoires ou comme le disait *Tocqueville «à la fois révolutionnaire et impraticable ».*

Et les révolutions c'est comme les histoires d'amour, ça se terminent souvent mal! D'ailleurs reprenez notre histoire, regardez le Venezuela.

Si certains extrémistes notoires sont accrocs de ce pays qu'ils y aillent!

Le Grand Débat va-t-il résoudre les problèmes ?

En ouvrant la boite de Pandore, cela risque d'engendrer beaucoup de déceptions sur des sujets où il n'y aura pas de réponse ni de solutions.

Cela peut aboutir à la réflexion d'un humoriste célèbre Coluche qui disait : « Dites-nous ce dont vous avez besoin, je vous dirais comment faire pour vous en passer ».

Mais, ce peut être aussi une psychothérapie collective.

Alors, faut-il y participer?

Chacun fera comme il le souhaite, mais attention à ne pas faire porter la responsabilité de la crise aux maires. Ils ne doivent pas être instrumentalisés.

Ils peuvent être des Facilitateurs, mais pas des Prescripteurs

Personnellement, j'y participerai autant que je peux pour faire entendre la voix des élus, parlementaires, la voix de la sagesse car nous ne devons pas aggraver cette situation.

D'ailleurs, je voudrais vous donner quelques exemples de questions qui sont posés par certains gilets jaunes et répondre à certains fantasmes!

<u>Pensez-vous que le Référendum d'initiative Citoyenne permettra de mieux gouverner</u> notre Pays ?

Tout d'abord, il existe déjà, il est déjà inscrit dans la constitution. Mais je trouve que c'est un mirage démocratique. Il constituerait une mise en cause de la légitimité des élus ou chaque matin, il faudra revenir sur ce que les parlementaires auront voté. On risque de tuer la démocratie représentative et cela nous amènera la chienlit. I Le référendum doit être réservé aux grands choix de société

<u>Pensez-vous que de mettre à la tête de l'exécutif et au Parlement des représentants</u> du peuple tiré au sort pour gouverner notre Pays, va résoudre les problèmes ?

La démocratie participative ne peut pas se substituer à la démocratie représentative et nous sommes dans un état de droit. Cela ne nous assurera pas leurs aptitudes à gouverner!

Pensez-vous que la suppression du Sénat va améliorer la vie démocratique et permettre à nos concitoyens d'être mieux gouvernés ?

Je pense que la dernière chose dont la France a besoin c'est l'affaiblissement du Sénat qui constitue la colonne vertébrale du bicamérisme et participe donc à l'équilibre de notre démocratie et qui est le seul contre-pouvoir aujourd'hui.

(Je rappelle également que l'ancêtre du Sénat a été créé juste après la révolution et la terreur en 1795, il s'appelait « le Conseil des anciens ». Son objectif était d'éviter de créer un Etat tout puissant comme un monopole du pouvoir sous la terreur! à méditer)

D'ailleurs si le gouvernement avait entendu et écouté le Sénat nous n'en serions pas là !

En décembre 2017 comme en 2018, nous avions tiré la sonnette d'alarme en supprimant la hausse de la fiscalité de l'énergie jusqu'en 2022, nous avions refusé la désindexation des pensions de retraite et **la hausse de la CSG des retraités**, et pris des mesures contre la fraude à la TVA. Malgré tout cela, certains gilets jaunes réclament la suppression de la seule institution qui pointait du doigt ce qu'ils contestent aujourd'hui!

Malgré le bon sens de nos positions, le gouvernement n'a pas voulu en tenir compte, avant enfin de reconnaitre ses torts en décembre 2018. Peut-être avions-nous eu raison trop tôt!

Que de temps perdu!

A ceux qui pratiquent l'antiparlementarisme, le Sénat Bashing, , que tout cela coute cher à la société! Savez-vous combien ça coute? à peine 4.90 euros/hab et par an pour le Sénat et 8 euros/hab/an pour l'assemblée nationale. (C'est l'équivalent d'une semaine d'abonnement de téléphone portable!)

Pensez-vous que la diminution du nombre de parlementaires nous permettra d'être mieux représentés, mieux gouvernés, et nous fera faire des économies ?

La réforme des institutions qui doit venir dans le courant de l'année 2019, le prévoit. Le Sénat s'y prépare mais pas à n'importe quelles conditions! car le risque est grand encore une fois de voir les territoires ruraux moins bien représentés! les départements de moins de 300 000 habitants n'auraient plus qu'un sénateur! quant à la vindicte populiste qui pensent que ça coutera moins cher, ils se trompent car moins nombreux, il faudra davantage de collaborateurs pour assumer tout le travail sur le terrain et à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Vous l'avez compris 2019 sera une année charnière pour notre Pays, ce sera l'année de tous les dangers.

Personnellement j'ai envie que notre Pays s'en sorte.

Nous avons les élections européennes le 26 mai 2019. Personnellement, j'estime qu'Entre les pro-européens béat et l'europhobie, il y a une autre voie, celle d'une France Forte, dans une Europe Forte!

Parce que tout d'abord la construction de l'Europe nous a permis d'être en paix depuis 75 ans et il faut que ce soit durable.

Mais je souhaite une Europe différente, qu'elle protège les Français sur le plan social et économique, une Europe qui mette tous les Pays au même niveau de compétitivité, de concurrence, de normes. **Une Europe plus humaine, plus proche et plus fraternelle.**

Enfin, pour résoudre cette crise politique et sociale, nous n'avons que 2 solutions :

- Soit nous continuons à tourner le dos au réel et nous serons bientôt le dos au mur ;
- Soit nous changeons de direction, mais il faudra que nos gouvernants changent d'attitude.
 - Il faut arrêter de déguiser les hausses d'impôts au bénéfice de la planète, les Français ne sont pas dupes !

Les Français savent bien ce qu'est une taxe et mesurent bien l'urgence écologique : ils ne veulent pas d'écologie punitive.

Il faut arrêter de désigner des boucs émissaires, d'opposer les générations, distinguer les catégories, d'opposer les citoyens les uns contre les autres.

On s'aperçoit que finalement ce sont ceux qui parlent le plus de bienveillance, de tolérance qui sont parfois les plus cruels!

Il faut arrêter de célébrer le progressisme, la mondialisation heureuse, les Français ne sont pas passéistes, au contraire ils veulent simplement vivre du fruit de leur travail et améliorer leur niveau de vie, leur mode de vie.

Ils veulent que la France gagne, à l'image de notre équipe de France de football Cette victoire on l'a déjà oubliée! Elle n'a pas entraîné notre Pays dans la même dynamique que 98! Par contre, nous restons les champions du monde des impôts! pour réduire les impôts, il faut d'abord baisser la dépense publique.

- Nous devons re-légitimer le bien vivre ensemble ;
- Nous ne pouvons pas gouverner un Pays depuis les réseaux sociaux, avec son lot de « fake news »!
- Le débat est peut-être l'occasion de redonner de la crédibilité à l'action publique et politique et donc la confiance !
- Il y a urgence à renouer le dialogue avec les Français et avec les élus ;
- Il y a urgence à remettre en place une nouvelle décentralisation;

Voilà les vœux que je vous formule pour 2019.

Nous devons contribuer à l'apaisement de notre République.

Nous ne réussirons pas la France sans les Français, qui ont besoin de retrouver une boussole pour maintenir un cap ;

Nous ne réussirons pas la France sans les communes et les élus ;

Nous ne réussirons pas la France sans des institutions solides comme l'Assemblée Nationale et le Sénat.

« Ce qui éclaire l'existence, c'est l'espérance » disait Jean d'Ormesson, alors oui, j'ai de l'espérance et la foi en mon Pays. Que l'année 2019 soit éclairée par l'espérance et la confiance en l'avenir de notre pays.

Vive le Cher, Vive la République et Vive la France!

Je vous remercie.